



BU

STANLEYVILLE

ELISABETHVILLE

CONGO

COQUILHATVILLE



CONGO BELGE

LEOPOLDVILLE

MATADI

BOMA

Atlantique

qui ressemble furieusement à notre ancien jugement de Dieu et consiste le plus souvent à boire le poison d'épreuve, la foule accourt en armes et occit sur-le-champ celui-là qui s'est dénoncé par son refus de se soumettre à l'épreuve. S'il boit et meurt, c'est qu'il est coupable; s'il vomit le poison, il est reconnu innocent!

Voilà donc la loi morale quand, en 1908, nous annexons le Congo, mais sachons quand même [250] que «durant la seule année 1927, dans le ressort de la Cour d'Appel de Léopoldville, près de nonante poursuites criminelles de cet ordre ont été ouvertes. Mais on est désarmé devant la foi de tout un peuple. Ces croyances sont si vivaces que même les individus devenus chrétiens sont encore hantés par ces superstitions ancestrales. On constate toutefois un certain progrès : l'épreuve du poison (en 1930) est moins pratiquée et elle est moins souvent mortelle; la crainte de la justice belge chez les féticheurs les engage sans doute à modérer la dose de poison qu'ils mélangent au breuvage de l'épreuve et qu'ils atténuent si l'accusé se montre généreux en temps opportun.»

Et aujourd'hui (1993) qu'en est-il alors que la peur du génocide belge a disparu depuis plus de trente ans? En général, les Belges voudraient croire que les Africains en ont fini avec toutes ces différences de mode de pensée et de vie de tous les jours. Ce serait tellement plus sympa et tellement plus pratique pour dialoguer avec eux s'ils étaient enfin semblables à nous. Mais ils ne le sont pas et nous verrons pourquoi au cours de ce récit. Ils ont laissé passer nos deux systèmes de colonisation qui leur ont glissé sur la peau comme la pluie sur les plumes des canards et, dès l'indépendance acquise, ils se sont empressés de réintégrer toutes leurs structures de parenté ainsi que toutes les facettes d'un système communautaire qui les rend si différents des individualistes à tous crins que nous sommes. Pour vous en convaincre, laissez-moi vous donner les deux exemples que j'ai l'habitude d'utiliser lors de mes conférences aux étudiants universitaires zairois et qui n'ont jamais rencontré le moindre démenti.

Le premier concerne Lumumba qui, le plus souvent, a été présenté comme un martyr de l'indépendance alors qu'il a sur-

tout été une victime de la lutte politique pour le pouvoir. Mais ce qui est encore moins bien perçu, c'est que la mort de Lumumba n'a été possible qu'en fonction de son rejet du système clanique et tribal. Tous, nous savons que Lumumba était le seul vrai leader unitariste et qu'il avait créé son Mouvement national congolais dans cette optique. En fait, il voulait rassembler tous les intellectuels du pays pour remplacer le pouvoir traditionnel des chefs coutumiers et de leurs nomenklatura.

Comme quoi les Africains eux-mêmes ne mesurent pas toujours à sa vraie valeur l'emprise étouffante, asservissante, impitoyable, voire inhumaine de leur système communautaire. Car pendant que Lumumba enflammait les foules, les vieux chefs traditionnels attendaient leur heure et lorsque les adversaires politiques de Lumumba ont voulu le liquider physiquement, ils ont pu le faire en toute impunité, car il était coupé de son groupe et les réactions à son exécution ont de ce fait été pratiquement nulles.

Le second exemple concerne le Président Mobutu en personne. Lorsqu'il se rend en avion dans son fief de Gbadolite, tout au nord du pays, un homme, pour nous Européens un quidam quelconque, vient habituellement à sa rencontre sur le tarmac.

En réalité, il s'agit de rien moins que du chef coutumier qui vient s'enquérir des dernières nouvelles de Kinshasa et le geste d'allégeance ne vient pas de lui mais du chef de l'Etat en personne.

En quelque sorte homme lige de sa tribu, Mobutu observe, quant à lui, très scrupuleusement tous les ukases coutumiers, car il sait pertinemment bien que l'appui inconditionnel des tribus soudanaises du nord est le gage de sa longévité au pouvoir. C'est d'ailleurs bien pourquoi il a placé tous ses «frères» aux postes-clefs générateurs de prébendes.

Voilà, parmi beaucoup d'autres, deux exemples qui démontrent la toute-puissance actuelle des chefs coutumiers, mais malheureusement aussi la dualité du pouvoir. Dans «Le Zaïre authentique», j'ai analysé les effets pervers d'une telle dualité sur le plan économique tant au sein de l'appareil de l'Etat que des sociétés privées. Quand, en effet, la hiérarchie coutumière

Salut

citée de ces débats pourrait être/profondément pénible pour les intéressés et nuire gravement à la politique du gouvernement. » Il est bien évident que de telles méthodes étaient parfaitement discriminatoires et ressenties comme telles par les candidats. On se trouvait ainsi à des distances sidérales du désir le plus cher des évolués : bénéficier du respect et de la considération des Blancs.

Quant aux revendications salariales des évolués, elles restèrent lettre morte. Et pourtant, il eût été possible [503] « de fixer pour tous, Noirs et Blancs, un barème unique de rémunérations. Le niveau de celles-ci aurait été établi en tenant compte des potentialités du pays et de la nécessité où il se trouverait bientôt d'augmenter le nombre de ses agents publics. Cela impliquait nécessairement que les lourds traitements des Européens fussent réduits. Mais un complément spécial les aurait rétablis à leur ancien niveau, avec l'espoir qu'en fin de compte, ce complément aurait été pris en charge par la Belgique. Il n'y avait donc ni discrimination raciale (tous sur le même pied, la métropole faisant, avant leur départ, un accord distinct avec ses nationaux) ni de catégories autres que celles qu'institue n'importe quel barème. »

C'est, en gros, le système de prime d'expatriation qui fut appliqué après l'indépendance. Tout cela paraît tellement simple aujourd'hui qu'on ne comprendrait pas comment cela échoua à l'époque si l'on ne savait parfaitement bien que l'on n'osait même pas envisager de mettre quoi que ce soit à charge du budget d'une Belgique qui, par la suite, dépensera des milliards en faveur du Zaïre.

Pour la petite histoire, voici le jugement de la cour d'appel de Léopoldville rendu le 5 août 1954, sous la présidence de M. Miché. Il concerne l'immatriculation de Patrice Lumumba [181] : « Attendu qu'il résulte des éléments produits aux débats que Patrice Lumumba est depuis 10 ans au service de la colonie en qualité de commis des Postes et a obtenu l'appréciation si-gnalétique EX-LITE, qu'à côté de ses occupations professionnelles, il a une activité sociale et intellectuelle soutenue en s'occupant de groupements autochtones et intellectuels et en publiant des articles dans trois périodiques... »

Dans son « Bal noir et blanc », Demany s'en prend au paternalisme dont toutes les initiatives belges sont empreintes, mais également à leur manque de psychologie. Sa verve est pour le moins caustique [164] : « Les Noirs immatriculés furent soumis à des enquêtes aussi soites que vexatoires. A certains d'entre eux, on refusa la carte d'immatriculation sous prétexte qu'ils avaient, voici un quart de siècle, contracté un mariage coutumier et non civil. A tel autre, on osa dire : Vous avez divorcé deux fois. Vous ne serez pas immatriculé. A quoi, l'avocat du candidat répondit : Dans ce cas, vous n'émanciperiez pas Sacha Guiry ! La boutade fut peu goûtée par le tribunal et le Noir ne reçut jamais l'immatriculation. »

Demany, lui aussi, se trompe de cible, car les agents de l'administration coloniale ne faisaient qu'appliquer les directives de Bruxelles.

Quant à ses reproches concernant le paternalisme belge, il est assez comique de l'y voir plonger lui-même de plain-pied [164] : « Il est établi qu'à taille égale, un Noir pèse six à sept kilos de moins que le Blanc. Cette belle race souffre d'étranges débilités. La raison majeure en est son alimentation irrégulière. Le Noir se bourre de manioc et de poisson séché. Il faudrait lui DONNER (sic) de la viande, du lait, des légumes. » On ne peut être plus paternaliste, mais Demany aurait pu éclairer sa lanterne afin de savoir que les Noirs du Congo n'ont jamais apprécié les laitages sous aucune forme, ni pour eux ni pour leurs enfants !

Mais revenons-en à l'immatriculation qui fut un fiasco total et absolu. Après cinq ans, soit en 1957, [523] l'administration avait reçu 274 demandes, en avait retenu 183 et refusé 91.

On peut donc comprendre qu'en 1956, les évolués de Léopoldville [181] aient renvoyé leur carte d'immatriculation « en signe de désespoir ».

Nous n'allons pas analyser toutes les hypothèses qui furent émises pour expliquer cet échec, car aucune ne paraît fondamentale.

Il me semble évident, quant à moi, qu'il faille inlassablement en revenir aux données de base qui ont fait l'objet [432] de mon essai sur les structures de société et sur la condition féminine en dehors de toute intervention européenne.

sont donc inutiles.

— Vive le Congo ! Vive la Belgique ! Vive le Roi !

Le ton de ce Manifeste était certes des plus courtois, mais il n'en dérangea pas moins prodigieusement les gens de l'Association pour le perfectionnement et l'unification de la langue kikongo, connue sous le sigle ABAKO et qui regroupait les gens du Bas, les Bakongo.

Nous savons que les Bakongo étaient très fiers de ce que toute l'Afrique belge porte le nom de leur ancêtre « Ta Kongo ». En plus, ils se considéraient comme les Congolais les plus civilisés de par leurs contacts de plus de quatre siècles avec les Blancs. De par le droit du sol, ils se voulaient également les maîtres et propriétaires de la ville de Léopoldville.

Pour toutes ces raisons et d'autres encore, ils avaient été particulièrement mortifiés par le fait que les gens du Haut leur aient coupé l'herbe sous le pied avec leur Manifeste. Aussi, une Assemblée générale extraordinaire se réunit-elle dare-dare le 6 juillet, et le 16 août suivant, Kasa Vubu, avec Jef Van Bilsen comme conseiller technique, publiait-il une analyse très critique du Manifeste :

— Les Conseils du gouvernement doivent avoir un pouvoir de décision pour arriver finalement à un gouvernement responsable devant la Nation. (N.D.L.A. : Rejet de l'autorité belge.)

— La lutte des partis politiques, quoique dangereuse, est bien nécessaire dans une démocratie.

— Nous savons que le Conseil colonial installé bien loin de nous, à Bruxelles, possède le pouvoir législatif du Congo; c'est là que se joue le drame de notre destinée malheureuse. Cependant, aucun des nôtres n'est appelé à y dire un mot. Non, cette politique est trop véreuse; il faut qu'elle s'endorme.

Notre position est nette et nous réclamons : 1° Les droits politiques; 2° Toutes les libertés.

— Nous rejetons le Plan de trente ans. Puisque l'heure est venue, il faut nous accorder, aujourd'hui même, l'émancipation.

— Peut-on concevoir comment ce Congo, quatre-vingts fois plus grand que la Belgique, pourrait devenir sa dixième province? (N.D.L.A. : Rejet du projet de réunir Belgique et Congo sous la seule et même couronne du Roi Baudouin.)

Il se fait que Manifeste et Contre-Manifeste paraissent en 1956, l'année où, en Belgique, un premier Congolais, un Mukongo, Thomas N'Kanza, obtient un diplôme universitaire. Certains commentateurs belges ont voulu y voir une relation de cause à effet, car affirmant-ils, les évolués issus des petits séminaires ont voulu s'emparer du pouvoir avant qu'une véritable élite universitaire n'apparaisse sur la scène politique. C'est imputer aux Congolais le culte belge du diplôme universitaire, mais de toute façon cette hypothèse ne tient pas la route, car l'ABAKO était fondée depuis 1950 avec Kasa Vubu comme président et son Contre-Manifeste n'était que la résultante du Manifeste des Bangala, lui-même consacré au Plan de trente ans de Van Bilsen.

A ces trois documents succédera d'ailleurs, comme nous l'avons narré dans un précédent chapitre, le désengagement de l'Eglise catholique envers le Capital et le Pouvoir politique belge représenté par l'Administration coloniale.

On pourrait croire que la lutte d'influence entre Congolais va se circonscire entre gens du Haut et du Bas à Léopoldville. Ce serait ignorer que les leaders provinciaux n'attendent que l'occasion propice pour entrer en scène. Il en est ainsi de Patrice Lumumba, un représentant des ethnies de l'Est dont nous avons commenté l'écrou de la carte d'immatriculation. J'ai, vous vous en doutez, réuni une documentation considérable sur ce personnage, et dans son cheminement, Lumumba me fait inévitablement penser à Raspoutine, ce génie du bien et du mal qui fut conseiller à la Cour de Russie.

Lors du voyage royal, en 1955, il fascine le Roi Baudouin qui lui accorde ce que l'on peut considérer comme le plus long entretien de son péripète africain. Selon J.M. Jadot [326-1961] « notre tribun du peuple se rallie, dès ce jour-là, aux vues de son auguste interlocuteur sur le rôle à jouer par la souveraineté belge dans le rassemblement, dans le Bassin du Congo, de deux races en un seul Etat. »

Lumumba a pareillement fasciné le Mimicol Buisseret qui l'invite à Bruxelles en 1956 et l'incite à fonder le parti libéral congolais.

Toutefois, en bon progressiste, Lumumba veut créer un mouvement nationaliste et non régional comme l'ABAKO. Ce mou-

vement serait dirigé par les évolués et devrait supplanter les partis tribaux télécommandés par des chefs coutumiers, pour la plupart, illettrés et figés dans leur passivité.

A son retour de Bruxelles, il est arrêté pour avoir, dans les caisses de la Poste, remplacé des billets de banque par des « Bons pour... » représentatifs de sa volonté de rembourser sa dette... un jour ! Vieille coutume congolaise, s'il en est ! Nous savons que dans les cérémonies d'initiation à l'âge adulte, les jeunes adolescents étaient souvent appelés à démontrer leur savoir-faire en commentant, sans se faire attraper, trois vols au détriment des clans voisins : seul le vol au détriment de son clan est donc considéré comme un crime.

En conséquence, voler les Blancs est assimilé à un véritable exploit et Lumumba fascine également les foules congolaises qui l'applaudissent à tout rompre quand, facétieux, il leur déclare : « L'argent que j'ai pris, c'est l'argent du Congo que les Blancs nous ont dérobé ! » Comprenez donc qu'il n'y a eu que des Belges pour s'offusquer du détournement de fonds de Lumumba.

A quelque chose, malheur est bon et la prison, deux ans ramené à un an par la grâce du Roi, fut une retraite idéale pour Lumumba étudier et méditer, Manifeste, Contre-Manifeste, Plan de trente ans, Déclaration de l'Eglise et se consacrer à l'écriture de son livre « Le Congo, terre d'avenir, est-il menacé ? »

Dans ce livre, on retrouve un Lumumba fidèle à la ligne de conduite « communauté belgo-congolaise harmonieuse » qu'il a adoptée lors de la visite royale, encore qu'on le sent déjà influencé par les écrits de Jef Van Bilsen, de Présence africaine, de l'ABAKO et de l'Eglise du Congo. Dans son livre, il réclame en effet l'intégration économique, politique, juridique et sociale des Congolais. Avec une grande lucidité, il y analyse les défauts des structures claniques et, singulièrement, l'asservissement de la femme indigène. De même, il y critique avec beaucoup de bon sens et de mesure les errements de la politique coloniale belge : prix trop bas et imposés pour les produits agricoles ou encore propriété foncière privée (colonats) à laquelle les Congolais ne comprennent absolument rien. Ce qui peut faire comprendre que le manuscrit envoyé à Bruxelles début 1957 n'ait été imprimé et édité qu'en 1961 : venant après tous

les autres écrits, un tel livre aurait apporté trop d'eau au moulin antibelge de l'O.N.U.

L'année 1956 [181] « constitue un tournant historique important dans la décolonisation congolaise parce que, pour la première fois, les Congolais se posent en interlocuteurs désirés d'amorcer un dialogue au sujet de l'avenir de leur pays. Ce n'est plus le colonisateur qui se penche sur son pupille pour lui dire ce qu'il estime lui être utile : c'est le colonisé qui se dresse face à son tuteur pour lui dire ce qu'il en pense. A partir de ce moment, les jeux sont faits, parce que le gouvernement attendit jusqu'au 13 janvier 1959 pour répondre à cette amorce de dialogue. »

Je ne puis partager tout à fait ce point de vue. Si aucune décision ne fut prise sur le plan purement politique, il semble bien que le Minicol Buisseret ait tenté de résoudre partiellement les problèmes avec l'O.N.U. au sujet de l'émancipation des Congolais. Pour que cette émancipation éventuelle ne tourne pas immédiatement au fiasco, il fallait pour le moins et d'urgence améliorer l'ensemble du réseau scolaire : compléter l'enseignement, créer des écoles secondaires classiques et professionnelles, ouvrir de nouvelles facultés dans les universités existantes ou à créer. D'évidence, le Congo ne pouvait, à lui seul, faire face à de pareilles charges financières. Alors, qui allait payer ? La Belgique ? Nous connaissons trop bien son système de non-intervention financière. Les pays étrangers ? On en eut l'espoir un moment.

A Inga [480] « le fleuve Congo forme une énorme boucle autour d'un saillant rocheux : il s'y précipite en chutes qui forment sur ce parcours une dénivellation d'une centaine de mètres. Il s'agit là d'un site unique au monde. Dès 1927, l'attention avait été attirée sur l'importance du site d'Inga. ... En 1956, la mise en exploitation de ses richesses énergétiques était décidée.

... On prévoit que les investissements dépasseront les 150 milliards de francs et qu'ils permettront d'obtenir une puissance énergétique annuelle supérieure à celle de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Belgique, du Luxembourg, des Pays-Bas, de la

belges ont franchi le Rubicon de l'abandon de leur empire du Congo, ce sont les coloniaux qui, avec résignation, s'écrient : « Alea jacta est ! Le sort en est jeté ».

Le personnel de l'administration coloniale a pu se rendre compte que, depuis 1956, rien, strictement rien de positif n'a été fait pour préparer une relève autochtone compétente. Depuis trois ans, les hommes politiques n'ont chevauché qu'un seul dada : l'amélioration des relations humaines, ce qui leur permet de flétrir, en toutes occasions, les relations entre Blancs et Noirs qu'ils ont eux-mêmes organisées à coups de décret. Que n'a-t-on pas, par exemple, entendu comme critiques sur le fait que des hôtels, restaurants et bars pratiquaient une détestable discrimination en ne servant pas des candidats clients congolais. C'était oublier que le responsable était le législateur belge qui, par décret, avait interdit aux Blancs de servir des boissons alcoolisées aux Noirs ! Décret qui se voulait protecteur du portefeuille et de la moralité du Noir, mais que les tenanciers blancs auraient dû enfreindre pour faire plaisir à ceux qui l'avaient voté !

La cassure entre l'administration coloniale et le gouvernement belge est telle que, dans son style direct, le général Janssens pique une très grosse colère [332] : « Tandis qu'au Congo, un nombre considérable de Blancs et Noirs crient casse-cou, la Belgique légale, toute entière, tressaille de joie et d'imbécile fierté. Au sénat, on entendra M. De Smet rendre hommage au gouvernement et saluer avec « fierté » l'annonce de l'émancipation progressive du Congo. On y verra M. Vreven estimer la politique du gouvernement « réaliste, humaine, hardie et sage ». Le premier ministre Eyskens, avec ce ton de dignité emphatique qui lui est propre, déclara : « Nous vivons aujourd'hui une journée historique... Nous constatons entre les trois partis nationaux un accord sur les bases de notre politique congolaise ». De cette dernière envolée, il faut surtout retenir que le parti socialiste, le parti des travailleurs, s'est allié avec les deux autres partis de l'Eglise et de la Finance, pour n'accorder aucune chance aux travailleurs congolais de survivre décemment à l'indépendance qui va leur être placée presque de force dans les bras.

Devant l'autosatisfaction béate du Parlement et du gouvernement, l'administration coloniale n'a aucun moyen légal de réa-

gir : elle accomplira donc scrupuleusement sa mission jusqu'au bout. Ce qui n'empêchera pas ses agents de préparer leur inéluctable départ dans l'ordre et la méthode : rapatriement des fonds et renvoi des biens les plus précieux.

Au début des années cinquante, à l'époque de Couillonville, nous avions vu arriver d'immenses containers d'objets mobiliers destinés à meubler les secondes résidences congolaises des Belges les mieux nantis.

En fin des années cinquante, ce sont encore les mieux nantis du Congo qui se sont empressés, les tout premiers, à renvoyer des cargaisons d'objets mobiliers en Belgique. Et le bon peuple des employés, des ouvriers, des artisans a, bien entendu, suivi le mouvement en se disant que ce qui est bon pour les P.-D.G. doit l'être pour eux aussi. Du coup, nombre de coloniaux ont vécu dans ce que, plaisamment, ils avaient baptisé « Style Louis Caisses ».

Quant à la fuite des capitaux, nul ne prenait la peine de la commenter tellement il semblait évident de ne pas laisser ses économies dans un pays que tous les Blancs du Congo savaient être condamné au naufrage.

Et parmi toute cette population européenne, ce sont les colons qui ont vraiment trinqué dans l'aventure. Eux qui avaient investi et réinvesti dans l'immobilier se retrouvaient, dans pareil sauve-qui-peut, sans la moindre possibilité de réaliser leurs fermes, briqueteries, usines, exploitations forestières et autres plantations.

Le 2 septembre 1959, le nouveau ministre du Congo, M. De Schryver, affirma : « Le gouvernement poursuivra, sans retard et sans équivoque, l'exécution de la déclaration gouvernementale et du message royal dans leur esprit et dans leurs prolongements logiques. »

Nous sommes au royaume de l'utopie car, au Bas-Congo, Kasa Vubu incite, depuis des mois, les Bakongo à une désobéissance civile, par ailleurs parfaitement suivie ; au Kasai, pour ne pas changer, Balulua et Baluba s'entre-tuent ; à Stanleyville, les affidés de Lumumba vendent, de gré ou de force, les cartes du M.N.C., cependant que leur leader hurle à l'indépendance immédiate et sans condition !

M. De Schryver n'a pas plus de programme que ses précédés-

— Je me suis souvent posé la question de savoir si ce ministre avait passé des nuits paisibles après le 30 juin 1960 ?

Le ridicule belge est à son comble quand le Congo compte trois ministres ou fac-similés, tous très compétents, à l'instar de celui-là qui, à la veille de l'indépendance, s'adressant à des hommes politiques congolais, leur disait avec un manque total d'à-propos [678] : « Je suis un père de douze enfants et cela m'a certainement préparé à mieux vous comprendre. »

C'est peut-être à Thomas Kanza qu'il adressait cette apostrophe que les Congolais de l'époque considéraient comme une injure. C'est en tout cas un écrit de notre premier universitaire congolais qui flétrit une telle attitude [347] : « En persévérant dans l'erreur de croire que le Noir "reste un grand enfant" et qu'il ne faut rien changer au mot d'ordre du maintien du prestige de l'homme blanc, une catégorie de nos colonisateurs semble dépassée par les événements et ils n'auront pas tort de rattraper le retard qu'accuse leur évolution. »

Cahin-caha, nous voici arrivés à la passation de pouvoir et à l'heure des bilans. Nous avons précédemment établi un bilan financier Belgique-Congo pour la période 1908-1945. Pour la période d'après-guerre, je voudrais, pour ne pas vous lasser, laisser au seul professeur Van Bilsen le soin de vous brosser un tableau, malheureusement peu flatteur, des combines de la mère patrie [620] : « Le Congo paie les frais des personnalités belges envoyées en mission au Congo — il y en eut plus de 60 en 1955. Le Congo paie lui-même... nos invités congolais et du Ruanda-Urundi lorsque nous décidons de recevoir les Bami, des notables et peut-être même les soldats noirs pour nos défils. »

Ne devrions-nous pas être confus de mettre à charge du Congo, 81 millions pour la construction du nouveau bâtiment du Ministère des Colonies, avenue Louise, cette somme constituant la première tranche d'un montant total évalué provisoirement à 261 millions ? A côté de ce bloc, le Congo paiera un second immeuble destiné, lui, à abriter les parastataux coloniaux. Dont coût en 1956 : 55,5 millions.

Qu'on ne s'étonne pas, dès lors, de découvrir que la recherche scientifique au Congo et au Ruanda-Urundi est entièrement

payée par les pauvres recettes de nos territoires d'outre-mer, sans intervention de la Belgique.

C'est encore le Congo qui paie non seulement son armée noire, dont le rôle essentiel est de faire respecter l'ordre intérieur, fonction de souveraineté s'il en fut (829 millions à l'ordinaire et 500 millions à l'extraordinaire du Congo; 15 millions à l'ordinaire et 3 millions à l'extraordinaire au Ruanda-Urundi).

Mais ne nous arrêtons pas en si bon chemin et relevons au budget ordinaire du Congo 100 millions, comme participation au fonctionnement et à l'entretien des bases africaines de nos troupes belges métropolitaines à Kamina, Kitona et Banane (ces dépenses sont supportées depuis 1957 par les budgets métropolitains).

Pour répondre à l'appel du Roi, en vue d'aider les Noirs, dans les agglomérations, à devenir propriétaires de leur maison, nous inscrivons froidement 2 milliards de dotation, soit 80 millions de subside annuel, aux budgets du Congo et du R-U sans nous demander un instant s'il ne conviendrait pas que l'Etat belge fasse aussi un effort, et sans même que le gouvernement, par le truchement de son Office des relations publiques, par exemple, ne lance une campagne pour réunir parmi la population belge des fonds, en solidarité avec les prolétaires congolais !

Lorsque nous créons une université à Elisabethville, après celle de Lovanium, nous chargeons les budgets du Congo de payer la note de ces imputations aussi coûteuses qu'indispensables.

... Avouons qu'il est temps de mettre fin à ces abus que les habitants du Congo ne toléreraient pas un jour de plus, s'ils jouissaient des droits politiques.

En 1956 : recettes fiscales de la Belgique : 84 milliards pour 8,3 millions d'âmes.

En 1956 : recettes fiscales du Congo : 10 milliards pour 12,4 millions d'habitants. »

No comment !

Lors des cérémonies de l'indépendance à Léopoldville, nous, Belges qui, en 1960, ignorions les rétroactes pas toujours édifians de notre colonisation, nous avons réagi très vivement à « l'incartade » de Lumumba.

Dans notre optique de l'époque, l'autosatisfaction du discours du Roi nous paraissait parfaitement de mise. Elle ne le paraissait

sait plus aux yeux d'un Lumumba dénié à Accra. C'est bien pourquoi je soumetts à votre jugement ce texte de M. Thomas Kanza [347] : « Les explorateurs ont certainement rencontré de l'opposition lors de leur pénétration dans le pays.

Nous, les arrière-petits-fils de ces Africains, nous n'avons pas à revenir sur les difficultés connues par nos ancêtres pour permettre au soleil de luire sur tout le pays et à notre peuple d'évoluer de jour en jour.

Aux arrière-petits-fils des premiers explorateurs, nous demandons qu'ils ne relatent pas régulièrement la misère technique dans laquelle se trouvaient nos ancêtres et l'impossibilité dans laquelle ils se trouvaient de mettre en valeur les richesses naturelles de leur pays pour diminuer le degré d'évolution de notre peuple et par là établir à jamais leur suprématie sur un peuple dont le moins qu'on puisse dire est qu'il est en pleine prospérité.

Souvent, c'est avec un cœur blessé que nous écoutons les colonisateurs dresser le bilan de leurs efforts dans les colonies. Ils se font un plaisir d'énumérer sans fin et avec une fierté naturelle, les bienfaits matériels y apportés. De temps en temps, certains d'entre eux essaient de joindre à cette liste interminable de biens matériels, les apports dus au christianisme. »

Et voilà que moi-même, j'étais prêt à rédiger un chapitre bilan où je vous aurais comptabilisé les cheptels bovins, caprins, ovins et porcins; les tonnages de cuivre, de zinc, de cobalt, d'étain, d'or, etc.; les productions d'huile de palme, de maïs, de café, de thé, de coton; les kilomètres de routes, en terre et asphaltés; le kilométrage et les tonnes-kilométriques de nos réseaux ferroviaires électrifiés, diésélisés et... vaporisés; le recensement de nos industries agricoles, alimentaires, forestières, mécaniques, chimiques, énergétiques, textiles, etc.; le tonnage réalisé par nos bateaux fluviaux; le nombre d'alphabétisés et de baptisés; le nombre d'institutions religieuses, de dispensaires, d'hôpitaux; le nom des maladies éradiquées ou en voie de disparition; les résultats de l'administration indirecte; les milliards légués au Congo, etc., etc.

Et Thomas Kanza m'a montré à temps la vanité de tous ces chiffres, de toutes ces statistiques qui, au surplus, ne représen-

tent plus que ce qui fut. Car ce n'est pas la matière qui compte, mais bien l'esprit dans lequel nous avons atteint ces résultats.

J'en étais là dans mes réflexions quand je suis tombé en arrêt devant un article publié par le Saturday Evening Post en 1952. Non seulement, l'auteur a l'immense mérite d'avoir bien compris la sensibilité coloniale, mais il m'épargne de me lancer dans un panégyrique que la Belgique belgecaine aurait tôt fait de juger trop orienté et enclin à l'autosatisfaction. Il m'a donc paru tout indiqué de laisser la plume à un étranger, un Américain sans œillères et habitué aux larges horizons.

En 1952, l'âge d'or du colonialisme paternaliste issu de la guerre se trouvait en plein essor économique mais n'avait pas encore atteint sa vitesse de croisière : il faut en tenir compte lors de votre lecture [048] :

« Vous ne reconnaîtrez plus le Congo. La civilisation est arrivée dans ce pays comme un éclair. Les Belges ont fait de ce pays une contrée riche, puissante, moderne et en plein développement. Dans les villes principales, les bureaux, les usines, les maisons d'habitation se construisent à un rythme accéléré. Léopoldville est maintenant une ville longue de plus de quinze kilomètres. Elle a un double boulevard et un petit « gratte-ciel ». Les petites villes à l'intérieur du pays ont grandi encore plus vite. Beaucoup ont triplé leur population blanche depuis la guerre. Il n'y a pas de pénurie de dollars ici. Les magasins sont pleins de produits américains. Même les villages dans les forêts ont une allure plus civilisée. Ils sont reliés à des routes. Maintenant vous pouvez pénétrer pratiquement partout au Congo en voiture.

Le principal outil du missionnaire aujourd'hui est son camion. (Décoré parfois d'un verset de la Bible peint sur les côtés!)

Tout ceci, les Belges l'ont fait en cinquante brèves années. En Amérique, les chemins de fer étaient de la vieille histoire quand le premier homme blanc découvrit le Congo. Pratiquement, la civilisation n'a commencé au Congo qu'en 1900. Aujourd'hui, un superbe réseau de voies fluviales, de routes et de voies aériennes ouvre sans cesse de nouveaux territoires de la civilisation. Quel est le secret de cette réussite? Quelle est la puissance qui a permis ce développement?

... Voici la formule belge : la plus grande richesse de l'Afrique,